

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Maxime REYMOND

Les grands courants monastiques en pays romand
au moyen-âge, partie III

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1929, tome 28, p. 271-275

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Les grands courants monastiques en pays romand au moyen-âge*

III

Je viens d'énumérer à grands traits les principales fondations monastiques de notre pays au moyen-âge. Je dois maintenant conclure.

Il est visible que le diocèse de Lausanne, la Suisse romande ont été bénis durant les siècles écoulés, puisque — vous l'avez vu et je pourrais en donner encore d'autres preuves à l'appui — puisque, parfois, presque immédiatement, ils ont bénéficié de tous les grands courants religieux et monastiques de l'Europe occidentale. C'est, à l'aube de la chrétienté, les religieux de Romainmôtier, de Saint-Maurice et de Saint-Victor qui se font les pionniers de la civilisation. Plus tard, alors que celle-ci s'est plus largement épanouie, l'ordre de Cluny exerce son action pieuse et charitable à Romainmôtier, à Payerne, à Genève, à Bevaix, à Corcelles, tandis que d'autres bénédictins faisaient fructifier Lutry, Perroy, Nyon, Saint-Pierre de Clages, Port-Valais, etc.

Les croisades nous procurent les chevaliers du Temple, et, de leur côté, les religieux du St-Bernard et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem assurent aux pèlerins sur les grandes routes des hospices, des lieux de refuge, dont plusieurs deviendront d'importantes maisons, le noyau même de paroisses. Puis c'est la grande réforme de Citeaux, et de nouveaux sanctuaires s'égrènent de Bonmont à Montheron, Hautcrêt et Hauterive, tandis que la congrégation de Molesmes s'établit à Saint-Sulpice, celle des prémontrés à la vallée de Joux, à la Fontaine-André et à Humilimont. Voici maintenant que l'œuvre de saint Dominique se perpétue à Genève, à Lausanne et à Berne, celle de saint

* Cf. les *Echos* de mai, juin, septembre et octobre 1929.

François à Fribourg, à Lausanne, à Genève, à Nyon et à Grandson. Les chartreux suivent à Oujon, à la Valsainte, à la Lance et à la Part-Dieu. Enfin, les béguines, les cisterciennes, les dominicaines, les augustines attirent, dès le XIII^e siècle, les vocation féminines, et les clarisses viennent à leur tour, au XV^e siècle, féconder le pays de leurs prières.

Si l'on juge maintenant de l'ensemble, on conviendra certainement qu'il témoigne pour l'ancien diocèse de Lausanne, pour prendre seulement celui que j'étudie de plus près, et aussi pour les diocèses voisins de Genève et de Sion, d'une intensité de vie merveilleuse. L'effort s'est prolongé pendant dix siècles, des environs de l'an 400 à 1536, et ses effets ont été remarquables dans beaucoup de domaines. J'y ai déjà fait allusion, mais il me paraît utile d'insister encore sur ce point.

Bienfaits matériels tout d'abord. Les premiers religieux eurent à défricher et à coloniser. Ce sont eux, par exemple, qui mettent en valeur toute la région du Jura, de la vallée du Lac de Joux jusqu'à Vallorbe, et le vignoble de la Côte, tout autour de Rolle et de Nyon, est leur œuvre. C'est l'abbaye de Saint-Maurice qui couvre tout le pays de Vaud, des Alpes au Jura, de maisons rurales de sa création, c'est à elle que le territoire de Bex à Ollon et aux Ormonts doit une bonne part de son développement.

Les clunisiens continuent la même œuvre, et créent à Romainmôtier et à Payerne de véritables agglomérations urbaines, des villes dotées de franchises et d'activité industrielle et commerciale. Et ce n'est point l'œuvre d'un instant seulement. Vallorbe, par exemple, doit sa fortune industrielle à l'un des derniers abbés de Romainmôtier, Claude d'Estavayer. Les cisterciens reprennent, au XII^e siècle, le système de culture de Cluny. Ils créent de véritables villages, comme Froideville près de Montheron, les Tavernes près de Hautcrêt. Ils transforment le rocailleux Dézaley — et le Faverges qui n'est pas loin — en un riche vignoble. Travail ardu, dur. On voit par les actes de saint Amédée qu'il dut, au Dézaley, venir en aide aux religieux à bout de forces.

Bienfaits politiques. Il n'y a, pour s'en rendre compte, qu'à examiner, par exemple, l'administration de la Terre de Romainmôtier sous le régime monastique. C'est bien avant l'intervention des comtes de Savoie, que l'Eglise accorde des franchises à ses sujets. Les franchises de Lausanne

sont du XII^e siècle, celles d'Avenches de 1259, tandis que les comtes de Savoie n'interviennent que vingt ou trente ans plus tard au comté de Vaud, et les franchises accordées par le couvent de Romainmôtier à leurs sujets, datent déjà du 14 septembre 1266. Ce document porte que tous les hommes de la Terre de Romainmôtier, qui comprenait douze villages, de Croy et Bofflens jusqu'à Vallorbe, sont hommes libres. Les cens, dîmes et corvées prévus, étaient, au calcul d'un écrivain protestant, inférieurs aux impôts payés dans la région au début du XIX^e siècle. Chaque année, au plaid général, le prieur rendait lui-même la justice, en présence de tous les hommes de la Terre. Entre temps, les litiges étaient réglés par les châtelains et les mayors, publiquement, en présence des communiens assemblés. Les franchises d'Apples de 1327, qui dérivent de celles de Romainmôtier, et sont aussi accordées par le couvent, mettent les femmes au même niveau que les hommes, leur donnent droit de vote. Il manque encore une histoire suffisante de l'abbaye de Saint-Maurice, et j'espère bien qu'il se trouvera ici quelqu'un pour l'écrire, avec la dignité et l'ampleur qui conviennent, mais je relève que dès l'année 1164, c'est-à-dire avant même les franchises de Romainmôtier, les moines d'Agaune assuraient la condition des ressortissants de leur terre d'Oron.

Bienfaits artistiques. Faut-il insister sur ceci, qui est évident ? Des catacombes à sa tour, et à son église, l'abbaye de Saint-Maurice présente des merveilles à l'admiration. L'église de Romainmôtier est un chef-d'œuvre d'élégance et d'équilibre, ses peintures intérieures, si variées, révèlent la main d'artistes de valeur. L'abbatiale de Payerne, que l'on se propose de restaurer, n'est pas moins intéressante. Même, malgré son austérité et sa sobriété, Citeaux a témoigné d'un véritable sens artistique en construisant l'église de Bonmont avec son remarquable portail bourguignon. L'église romane de Saint-Sulpice attire aujourd'hui encore les artistes. Le cloître de la chartreuse de La Lance, l'église du prieuré de Grandson sont des modèles, et c'est dans la petite église de Montcherand, qui dépendait du prieuré de Payerne, que l'on trouve la peinture la plus ancienne de Suisse : un christ byzantin, dominant la sainte Vierge entourée des douze apôtres en grandeur naturelle. Cette peinture, de première valeur, appartient à la fin du XI^e siècle.

Culture littéraire. On a sans doute beaucoup médité des

moines et l'on a longuement disserté de leur ignorance, et du fait qu'il n'ont rien laissé d'œuvres littéraires. Peut-être, mais il faut se souvenir que les autorités de Berne et de Genève ont fait détruire méthodiquement tous les livres qui témoignaient en faveur de l'ancien culte. On en a, pour Lutry notamment, la preuve formelle, et tout récemment un érudit genevois faisait constater que les livres d'heures du moyen âge ont été systématiquement les uns détruits, les autres endommagés et détériorés, pour qu'on n'y pût plus voir, par exemple, de représentation de Notre-Dame. Malgré cela, les anciennes chroniques connues à l'abbaye de Saint-Maurice, dans ce pieux monastère qu'aucun souffle destructeur n'a atteint, depuis quatorze cents ans, le psautier de Bonmont qui est à Besançon, la bible de Romainmôtier qui est à Genève, des manuscrits liturgiques provenant de Payerne et datant du X^e ou XI^e siècle, témoignent de cette culture intellectuelle. Au surplus, si les moines cisterciens étaient astreints surtout au travail manuel, nous savons qu'il existait des écoles au prieuré clunisien de Romainmôtier et d'ailleurs, que chaque couvent de Cluny devait payer la pension d'écoliers aux hautes études à Paris ; nous avons la preuve formelle d'existence d'écoles dans les couvents lausannois postérieurs de la Madeleine et de Saint-François, et je n'ai pas besoin d'insister ici sur le rayonnement intellectuel de l'abbaye de Saint-Maurice à travers les siècles, rayonnement qui, loin de s'affaiblir, augmente aujourd'hui avec plus d'intensité que jamais.

Et ceci nous amène enfin aux bienfaits religieux des moines. Il y a chez certains écrivains une singulière contradiction. D'une part, ils clament l'ignorance des moines, et, de l'autre, ils montrent, à Lausanne notamment, les dominicains et les franciscains se substituant au clergé séculier dans la prédication. Comment l'auraient-ils pu s'ils avaient été réellement ignorants ? Le fait est qu'ils étaient — je l'ai dit déjà — volontiers chargés des prédications d'Avent et de Carême. C'est même un peu pour cette tâche qu'ils avaient été constitués. Le fait est aussi qu'ils devaient avoir quelque solidité dans leur formation religieuse, puisqu'à la Réforme la plupart d'entre eux préférèrent s'exiler plutôt que d'adopter la loi nouvelle. Ce qui est certain, c'est que, milice auxiliaire des évêques, les premiers moines de notre pays ont considérablement aidé à christianiser le peuple, en défrichant les âmes en même temps qu'ils cultivaient la

terre au près et au loin de leurs demeures. Il est certain que les frères-mineurs et les frères-prêcheurs ont accompli plus tard en pays romand le même travail de formation religieuse qu'ils accomplissent aujourd'hui même sous nos yeux. Il n'entre pas dans le cadre de mon exposé de vous entretenir de ce qui s'est passé après le déchirement de la Réforme, mais je ne puis m'empêcher de dire que deux des plus importants foyers de lumière que nous ayons aujourd'hui en Suisse romande sont les collèges de Fribourg et de Saint-Maurice, œuvre de religieux, et que des religieux encore animent l'université de Fribourg.

Aux uns et aux autres, il convient donc que nous rendions grâce. Le pays romand, dans les siècles écoulés, a bénéficié rapidement, largement, abondamment, des grands courants monastiques, et les moines y ont fait superbement la preuve de leur utilité et de leur action bienfaisante. C'est ce que je voulais vous rappeler, et si je n'y ai point réussi suffisamment, ce n'est certes pas à eux que vous devez vous en prendre, Messieurs, mais bien à ma faiblesse et à l'insuffisance de mon exposé.

Maxime REYMOND.